

ASSISES NATIONALES DES INGENIEURS TERRITORIAUX

**11, 12 et 13 juin 2008 au Parc des Expositions de Nantes, La Beaujoire - L'expertise
locale au service de l'action globale**

LA RÉGION CONVIVIALE « VOSGES-ARDENNES » au sein de la région d'étude Saarland, Luxembourg, Grand-Est français:

Introduction

Cette recherche poursuit les travaux de B.Twitchett aux Congrès du Caire et de Genève de l'AIU/ISoCaRP (ref. 33). Avant d'étudier le Grand-Est français, une liste complémentaire au texte mentionné ci-dessus a été établie, mentionnant des régions existantes qui entrent dans la catégorie de celles que nous pouvons appeler conviviales. (Les noms se réfèrent à leurs capitales ou à leur territoire suivant l'acceptation de leur prédominance). Parmi celles-ci se trouvent : Lyon, Stuttgart, Bern, Brussels, et aussi Barcelone, Valencia, Valladolid, Santiago de Compostelle, puis Düsseldorf, Amsterdam, Riga ... Lettonie, Rovaniemi, Iraklion...

Essayons maintenant de savoir pourquoi la région « Vosges-Ardenne » ne fait pas partie de cette liste, et quelles seraient les conditions pour qu'elle en fasse partie.

- 1 -

Vision lointaine pour le Grand-Est.

La vision à long terme proposée pour le Grand Est conjugue les 3 réalités du triadique, soulignant les valeurs comme le lien qui les cimente. Le territoire du Grand Est, lieu de naissance des institutions européennes, peut continuer à innover en devenant une région européenne transnationale.

La carte des grands bassins versants de l'Europe (Fig.1) fait apparaître 5 grands ensembles : les pays autour de la mer Baltique, le bassin méditerranéen, le côté nord du bassin méditerranéen, le bassin de la côte atlantique de l'Espagne et du Portugal, le bassin du nord-ouest de l'Europe côté Atlantique et Mer du Nord.



Au sein de ce dernier ensemble, l'ensemble franco-allemand a un rôle décisif à jouer, par l'importance de sa population, sa situation et son histoire. C'est un territoire lié à une certaine conception de l'Europe basé sur un lien franco-allemand fort, que l'on peut distinguer d'une approche plus Atlantique qui concerne particulièrement l'Angleterre et maintenant la Pologne. C'est ce dernier concept, centré sur Bruxelles, qui a prédominé si fort dans l'Union. Le concept de rapprochement des pays dans le sillage de la réconciliation et de l'union franco-allemande n'a pas pu progresser de façon significative.

Même si l'approche Atlantique est prédominante, le territoire qui s'étend du massif des Vosges au massif des Ardennes occupe une position stratégique dans l'Europe de l'ouest continentale. Il est à la croisée des chemins des axes de communication naturels aussi bien sur l'axe Londres-Münich (via Bruxelles, Luxembourg, Metz et Strasbourg) et Paris-Berlin (via Metz et Sarrebruck). Cette région, que nous appellerons dans cette contribution « *Vosges-Ardennes* » aura un intérêt particulier dans le cas de liens plus étroits entre la France et l'Allemagne, avec des implications pour toute l'Europe si les institutions sous-continentales se risquent au-delà des préoccupations commerciales, et renforcent des liens structurels. Nous allons essayer d'évoquer progressivement son potentiel.

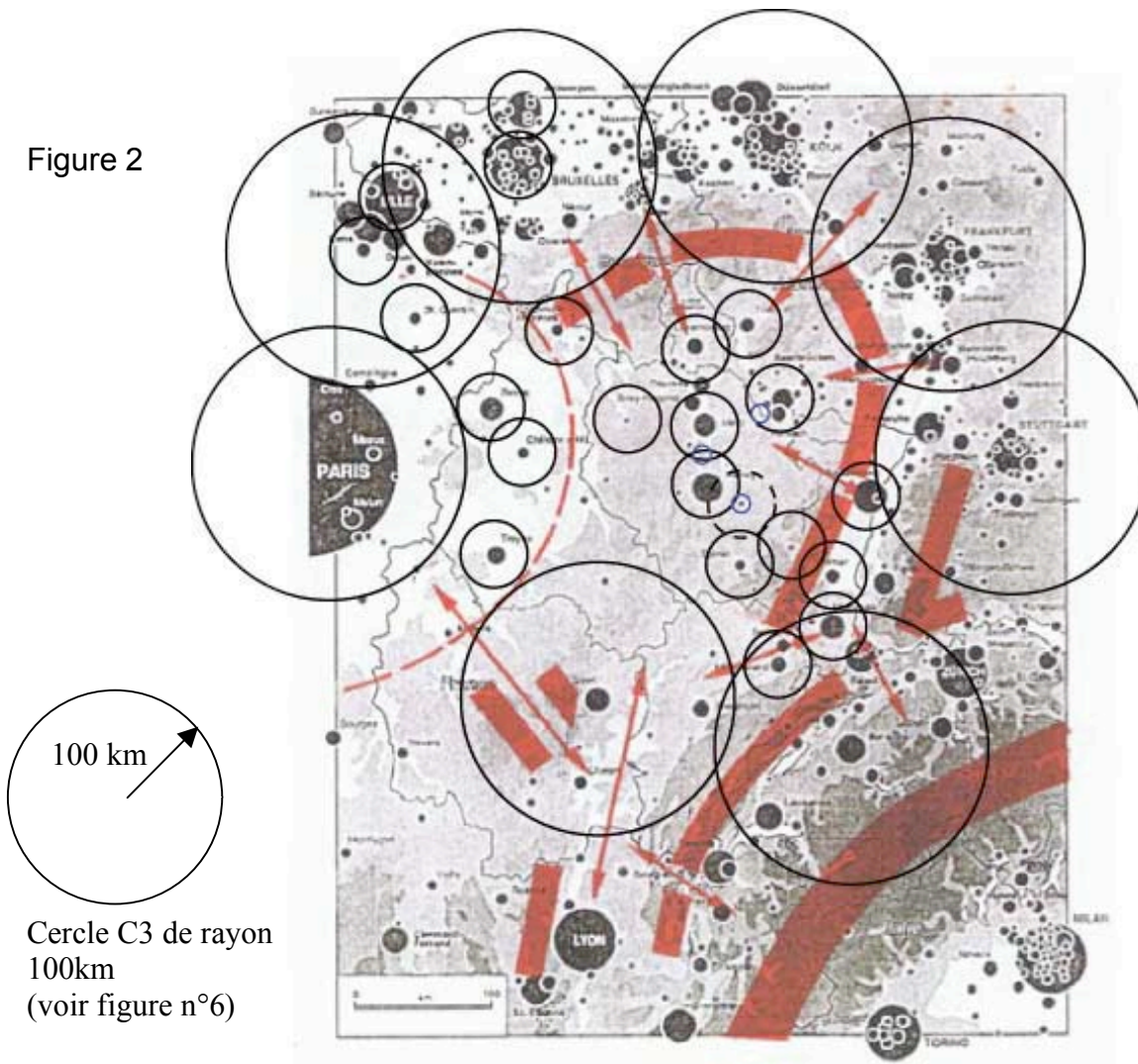
Ce travail de prospective arrive à un moment où en France se pose beaucoup de questions concernant la validité d'entités régionales actuellement trop petites. Il est ainsi une contribution à ce débat.

1.1 -Le constat géographique des régions existante fortement constituées :

La démarche est dans un premier temps de situer chaque région fortement constituée qui entoure les *Vosges-Ardennes* : cela fixera le contour de cette région « en creux ». Dans un deuxième temps, nous ferons le tour des acteurs qui oeuvrent pour une nouvelle entité régionale, et nous situerons leurs travaux respectifs. Enfin, dans un troisième temps, nous proposerons une synthèse.

Ceci est indiqué dans le schéma suivant (Fig.2) :

Figure 2



Belgique

Cette nation souveraine est membre de l'ONU et a maintenu son unité malgré des divisions internes linguistiques. Les statistiques montrent un important phénomène de migration quotidienne vers la région de Bruxelles, faisant la démonstration d'une vie interrégionale très forte. Ceci est renforcé par une forte migration hebdomadaire sur la côte et dans les Ardennes. Lieu d'implantation d'institutions européennes clé, le pays a une longue tradition de collaboration avec les deux pays voisins du « Bénélux », Pays-Bas et Luxembourg. Le pays est particulièrement bien intégré dans le réseau fluvial, ferroviaire et autoroutier du Nord de l'Europe.

Nordrhein-Westfalen

Cette entité politique englobe la vaste conurbation de la Ruhr et le centre de communication et de culture de Köln, comme d'autres cités significatives. La capitale de la région est Düsseldorf.

« Mosel-Main »

Pour l'objet de cette étude, nous pouvons prendre en compte le couple de régions déployées autour des conurbations de Frankfurt, Mainz et Wiesbaden. Ce fort pôle

d'urbanisation inclue les capitales des deux länder en question ainsi que le siège de la banque européenne et le principal aéroport international allemand.

Baden-Wurtemberg

Un land faisant partie de l'Allemagne fédérale. Le double nom révèle sa double origine, mais après quelques hésitations vers 1970, il fut décidé que l'unité serait maintenue par la forte capitale de Stuttgart.

Suisse

Une autre nation souveraine, avec des responsabilités importantes. Elle groupe une multitude de vallées alpines, et sa constitution confédérale particulière ne doit pas affaiblir sa forte unité, avec Bern pour capitale. Elle est traversée par des routes majeures

Bourgogne

Si certains hésitent à considérer les présentes régions de Franche-Comté et la majeure partie de la Bourgogne comme une seule entité, avec Dijon comme centre de référence, d'autres découvrent une forte région potentielle qui satisfait les critères de la région conviviale. Ce territoire mérite une étude approfondie et l'adoption de cette proposition serait tributaire d'une bonne collaboration entre Dijon et Besançon. La *revue géographique de l'Est* y a consacré récemment un numéro spécial (ref. n°13). Le projet de liaison Rhin Rhône par voie fluviale concerne très particulièrement cette région.

Paris région

La région de Paris présentée ici correspond à la communication présentée par Edmond Bonnefoy dans un autre atelier de ce congrès. Cette région d'étude concerne notamment la région Ile de France, une partie significative du département du Loiret, de l'Aisne et des Ardennes, ainsi que les parties prédominantes des départements traversés par les affluents de la Seine. La plupart des cartes du Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SESGAR), et de la Mission Interministérielle et Interrégionale de l'Aménagement du Territoire du Grand Est (MIATT) se réfèrent à cette distinction entre la région de Paris et le nord-Est de la France. Même si la conscience de la nécessité d'élargir le périmètre de l'Ile de France augmente et est encouragée par certaines personnalités (Michel Lussault, dans le numéro spécial *Démocraties*¹ de la revue Urbanisme souligne cette proposition, qui est entrée dans le débat public sous le nom « le pari métropolitain », voir ref. n°15 p.17).

Nord de la France

Une approche pour la redéfinition de cette région a été présentée par Bill Twitchett pendant le Congrès d'ISOCaRP à Gelsenkirchen en 1999. Le texte est sur le site www.tercitey.org/régionsconviviales/arras.

1.2 -Le jeu des acteurs, et leurs propositions respectives :

Variété est le mot de passe pour accéder à la liste des acteurs qui développent une nouvelle vision territoriale pour cette part de l'Europe. Elle inclut : l'Europe, La *Grande Région*, SaarLorLux+ (SLL+), la région Lorraine, La région Alsace, le *Grand Est*, *QuattroPôle* et aussi une personnalité : Patrick Thull.

¹ Revue Urbanisme, n°spécial, *Démocraties*,

L'Europe :

L'Union Européenne a développé deux scénarios (Europe 2000+), l'un tendanciel et l'autre volontariste pour les grandes régions urbaines du nord-ouest de l'Europe

Ces scénarios appellent plusieurs remarques :

- La première est que les infrastructures existantes permettraient de développer un corridor Lille-Charleville-Maizières-Metz, à condition de sortir d'une vision polarisée sur Paris du développement du territoire. Ce corridor mériterait une étude spécifique, à condition d'en étudier la rentabilité du point de vue de ce corridor pour lui-même
- L'observation des régions urbaines existantes donne un contour de l'espace à consolider plus proche de *SLL+* que de *la Grande Région*.
- L'Alsace semble occultée dans cette réflexion, et une attention particulière au parcours français de la Meuse reste à prendre en compte.

La Grande Région :

La Grande Région, située au cœur de l'Europe, occupe une superficie de 65.000 km² et compte 11,2 millions d'habitants. La Grande Région regroupe les entités politiques existantes suivantes :

- * la Sarre et la Rhénanie-Palatinat en Allemagne,
- * la Lorraine en France,
- * la Région wallonne et les communautés française et allemande en Belgique,
- * le Grand-Duché de Luxembourg.

Le site de la Grande Région, <http://www.granderegion.net> explique bien les origines de cette région dont les éléments ont toujours été associés au cours de l'histoire.

Depuis 1995, se tiennent régulièrement tous les 18 mois des Sommets de la Grande Région. Ces rencontres au plus haut niveau politique ont pour but de donner de nouvelles impulsions à la coopération transfrontalière et interrégionale au sein de la Grande Région. Chaque Sommet est consacré à un thème principal et donne lieu à des résolutions à mettre conjointement en œuvre.

Ce découpage a le mérite de faire exister un territoire cohérent entre quatre pays. Mais il ne résout pas les interfaces avec les autres régions conviviales, avec la création du nouveau contour correspondant, et une gouvernance appropriée. D'autre part, cette réflexion côté français n'inclut pas l'Alsace et le parcours français de la Meuse.

SaarLorLux+ asbl. :

Les membres de l'association communale transfrontalière COMREGIO, créée en 1988, veulent consolider et renforcer leur coopération. Conscients des avantages qu'ils résultent de la coopération transfrontalière, ils décident la création de l'EuRegio SaarLorLux+ asbl. en tant qu'association d'intérêt de public de droit luxembourgeois, constitué en date du 15 février 1995. Son siège social est Luxembourg-Ville. Le « Groupe interrégional Saar-Lor-Lux » constitué en 2003 au sein du Comité des Régions auprès de l'Union européenne se concerte sur les questions importantes concernant la Grande Région.

SaarLorLux+ s'approche le plus de l'ensemble *Vosges-Ardenne* étudié dans cette intervention. Mais l'Alsace est ignorée, et l'entité écologique de la Meuse n'est pas prise en compte.

La population est de 5,2 millions d'habitants avec une densité de population moyenne de 124 hab./km².

La Région Lorraine

La Région Lorraine s'est dotée d'un plan d'aménagement du territoire sous l'autorité de l'Organisme Régional d'Etude et d'Aménagement de la Métropole Lorraine (OREAM Lorraine) dans les années 1970. Ce plan incluait déjà l'ensemble des liens avec la Luxembourg et la Sarre. Il prévoyait un *centre fédérateur* entre Nancy et Metz, vers Pont-à-Mousson. Mais Metz et Nancy sont restées rivales, ou plutôt indifférente l'une à l'autre. Mais un outil remarquable est né à Pont-à-Mousson de ce programme : *l'Etablissement Public Foncier de Lorraine* (EPF Lorraine anciennement EPML). Cet outil prévu pour le traitement des friches industrielles traite actuellement tous les espaces dégradés de la région Lorraine, avec une couverture territoriale qui est devenue celle de la région. Les méthodologies développées peuvent permettre de traiter d'autres thématiques régionales. Cette méthodologie pour rendre à leurs territoires leur attractivité, intitulée TCFE (Territoires en Conversion à Forts Enjeux) est une forme de mise en œuvre du dialogue par la recherche d'une vision du territoire en concertation avec les acteurs et en vue de décliner des projets cohérents et pertinents entre eux.

Le Conseil Economique et Social de la Région Lorraine à travers la publication des *Tableaux d'une exploration : la lorraine en 2025* a proposé, sur la base d'un scénario au fil de l'eau 3 variantes. La deuxième est le scénario « Aire métropolitaine intégrée : 2025 : La Métropole Lorraine, enfin une réalité par la force des choses » Les 5 facteurs principaux nommés (ref. n°2, p.91) sont :

- le développement de l'espace central autour des activités logistiques à forte valeur ajoutée, appuyées sur le TGV, l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine et les nouvelles liaisons routières,
- le renforcement du transport des personnes entre les villes,
- l'existence d'un réseau d'Universités,
- l'accueil de fonctions métropolitaines supérieures à fort rayonnement européen,
- des politiques culturelles, touristiques et sportives appuyées sur les complémentarités des équipements des deux villes.

Ces 5 facteurs appuient la proposition concrète que nous formulons plus loin (cf 1.3).

La Région Alsace

Malgré les évidentes différences avec la Lorraine, cette région fonctionne de fait avec l'ensemble *Vosges-Ardenne* : la laisser à part n'a pas de sens. Une unité est à trouver qui intègre les fortes différences. Cette unité devient une exigence d'articulation des différentes échelles de territoire sur le principe de la subsidiarité active.

Il manque à l'Alsace un outil tel que l'EPF Lorraine, et sa mise à l'étude pourrait être fructueuse.

Le Grand Est

Le *Grand-Est* est une entité administrative d'étude et de regroupement des statistiques nommée MIATGE. Le rapport d'Octobre 2001 (ref n°9) sur « Les principaux enjeux d'une politique coordonnée au sein de l'interrégion » exprime clairement que l'interrégion, en fait « est composée par plusieurs systèmes ayant chacun leurs orientations propres et qui se juxtaposent sans complémentarité fonctionnelles bien définies. » La carte de ces systèmes correspond plus aux régions conviviales telles que définies ci-dessus, tant pour l'Ile de France, la Bourgogne que pour le quadrilatère Est (Lorraine et Alsace ensemble, en lien étroit au Luxembourg et la Sarre). La Bourgogne/Franche-Comté est qualifiée d'espace intermédiaire. La revue Géographique de l'Est XLVI dans son numéro 1-2 2006 « La Bourgogne : dynamiques spatiales et environnement » en précise les spécificités (ref. n°12).

La dénomination de Grand-Est n'a donc pas de signification géographique dans cette démarche. Un des enjeux de cette démarche est de préparer une recombinaison

macroterritoriale en ensembles interrégionaux (rapport précité p.5 et ref.n°* Aménager la France de 2020, p66 www.datar.gouv.fr)

Notre description ne serait pas complète sans mentionner les réseaux de ville : il sont au nombre de 7 à l'ouest des Vosges, auxquels il faut ajouter les réseaux alsaciens.

Le QuattroPole

Le "Pôle de Communication Luxembourg, Metz, Sarrebruck, Trèves", en abrégé "QuattroPole", est un réseau de villes transfrontalier, dont l'objectif est de renforcer la valeur économique de la région. Ses thèmes sont essentiellement l'amélioration des infrastructures de télécommunication et les nouveaux médias, mais aussi d'autres thèmes de la coopération transfrontalière interrégionale.

Vision citoyenne d'un administrateur régional :

Des initiatives citoyennes, comme celle de Patrick Thull Demain, la Lorraine Editions de l'Est, 2003 (ref.n°21) sont à souligner. Cet énarque, Directeur Général de la Région Lorraine, a proposé, sur la base de la Grande Région élargie à l'Alsace et au Grand-Est, de dénommer cet ensemble « Le Lothier » par référence à la Lotharingie qui a existé du temps du partage de l'Europe par Charlemagne) avec pour capitale Luxembourg.

Sa vision culmine dans la proposition d'accueil des Jeux Olympiques d'été de 2048. « Comment penser le monde si on ne sait pas le rêver ? » conclue-t-il son ouvrage *Demain, La Lorraine*. (ref. n°21)

Mais cette région vaste qu'il définit, le *Lothier*, présente du point de vue des régions conviviales la même limite que la grande région : elle ne tient pas compte de l'articulation des régions entre elles. En tenant compte des régions voisines et de leur cohérence respectives, on retrouve notre espace *Vosges-Ardenne*, et la capitale en serait plutôt Metz, même si ensuite les institutions peuvent être réparties dans les autres pôles importants.

Le développement de cette vision est probablement le signe que la création d'une région compétitive pourrait être le fruit d'initiatives citoyennes, dans une gouvernance ascendante, et non plus descendante. Cela suppose le développement d'une culture du débat, non plus pour revendiquer ou s'opposer, mais pour construire, aux différentes échelles : locale (125 km²...) agglomération ou pays (2000 km²) ou région (32000 km² ...). Le territoire est la brique de base de la gouvernance (Calame, ref.n°23 & FPH, ref n°26)

1.3 - Carte de superposition des démarches et régions actuelles, avec la région proposée.



La région envisagée a la spécificité d'inclure avec la région de programme Lorraine l'ensemble de l'Alsace, la Sarre, le Luxembourg, et la partie Nord du département des Ardennes.

Une attention particulière doit être portée sur le Luxembourg belge, compte tenu de la fragilité de la Wallonie.

L'ouverture vers Charleroi se justifie par le parcours de la Meuse, ainsi que sur la base de création d'une infrastructure de transport ferroviaire efficace vers Londres.

Il est évident que l'armature urbaine régionale ne s'appuie pas sur la notion de métropole principale, mais nécessite une approche multipolaire notamment en ce qui concerne la ville de Strasbourg à vocation européenne.

Réflexion faite, il est intéressant d'envisager une structure régionale polarisée symboliquement sur la gare de Vandières. Ce point de départ nous permet d'avoir un regard particulier sur la conurbation Nancy-Metz, avec une extension vers Thionville et Luxembourg, sur l'axe nord-sud, ainsi que vers Saarbrücken.

Liste des études qu'il serait intéressant de mener :

Considérer l'axe Londres/Charlevilles-Maizières/Metz/Strasbourg/Münich pour lui-même dans la visée de consolidation progressive de *Vosges-Ardenne*.

Etudier les mécanismes de subsidiarité active pour articuler les différents niveaux et tenir compte des différences entre formations socio-spatiales. Un cas spécifique est de passer de la coupure entre Alsace Lorraine à une couture, puis une bouture pour réunir le quadrilatère nord-Est de la France à l'ensemble *Vosges-Ardenne*. Seule la bouture, en assumant les contrastes issus de l'histoire, permettra d'assurer l'unité dans la différence. Les tensions peuvent devenir créatrices.

Organiser les statistiques à l'échelle de « Vosges-Ardenne ».

Créer un Etablissement Public Foncier comme l'EPF Lorraine en Alsace, et envisager un tel établissement à l'échelle de *Vosges-Ardenne*.

- 2 -

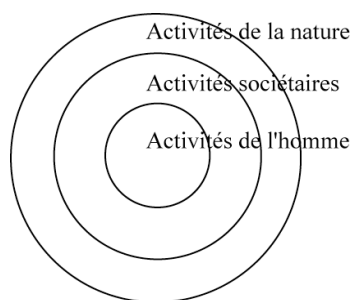
Le dialogue s'applique à toutes les échelles de territoire.

L'étude de la région potentielle Grand Est prend en compte les apports des congrès ISOCARP du Caire en 2003, de Genève en 2004 et notamment l'approche de « la région conviviale ». Les critères en seront développés à 3 échelles principales de comparaison, d'analyse et de prospective : 32 000 km², 2 000 km² et 125 km².

Quatre outils sont utiles à notre enquête : les cercles d'activité, les entités territoriales émergentes et les cercles de comparaison, et le dialogue dans ce contexte.

2.1 – Les activités :

L'activité de l'homme est incluse dans les activités de la société qui font parties des activités de la nature. Comme l'a énoncé Elisée Reclus « L'homme est la nature prenant conscience d'elle-même ». Voici le schéma qui symbolise ces relations :



Ce schéma est très différent de celui du développement durable. Il présente l'intérêt de ne pas fragmenter les disciplines (sociales, économiques, environnementales, spirituelles), et de les considérer ensemble, simultanément. L'économie est une activité sociétale au même titre que les activités culturelles, politiques, religieuses et sociales. La notion d'activité renvoie directement à la notion de relation, et non aux objets, aux biens marchandisables ou la matière. Cette notion est au cœur de l'approche pragmatique de W. James (ref. n°29), terreau de l'approche organique dont nous parlons plus loin.

Le schéma permet d'autre part d'élargir la notion de bien aux biens naturels, sociaux, personnels, et non plus seulement économiques (voir CALAME, ref. n°23 p.31). La notion de bien, référée aux activités, pourra s'exprimer en terme de relations : relation de l'homme avec son outil de travail, relation des hommes entre eux et relation de l'homme avec la nature. Les biens se répartissent dans les trois cas suivant que le sujet de l'activité est l'homme ou le personnage/« quasi-personnage » (Lussault, ref.26, p.151-152) avec qui il est en relation. Ainsi, on trouvera successivement les biens privés, les biens particuliers / les biens industriels et les services aux personnes/ les ressources naturelles et les biens publics. On le voit, ces six types de biens sont bien plus larges que les seuls

biens économiques marchandisables, échangés dans une économie de marché, de type libérale.

Les trois relations fondamentales citées sont les trois réconciliations à réaliser pour chaque homme : avec lui-même, avec les autres et avec la nature. Le dialogue se décline pour chacune de ces trois relations, ou dimensions. La région conviviale a la caractéristique de les envisager toutes en même temps.

La vision pour 2020 de la Grande-Région, exprimée lors du 9^{ème} congrès du 1^{er} Juin 2006 est structurée selon ces trois dimensions (Ref. n°6 p.18).

Voici une proposition d'expression des critères de la région conviviales (Twitchett, réf. n°33, p.138) sous les trois dimensions naturelle, sociétaire et humaine :

1/humaine :

La personne humaine

Un espace pour dormir, se tenir debout et bouger

De l'eau propre et de la nourriture en suffisance

2/sociétaire :

La possibilité d'existence d'établissements humains viables dans la région

La mobilité de la population au sein de la région, pour le grand nombre et pas seulement pour quelques privilégiés.

La possibilité de liaisons de transport avec les autres régions par eau, rail, route et air, avec des utilisations spécifiques pour chaque type de transport.

La clarification et le perfectionnement de principes concertés de gouvernance planétaire.

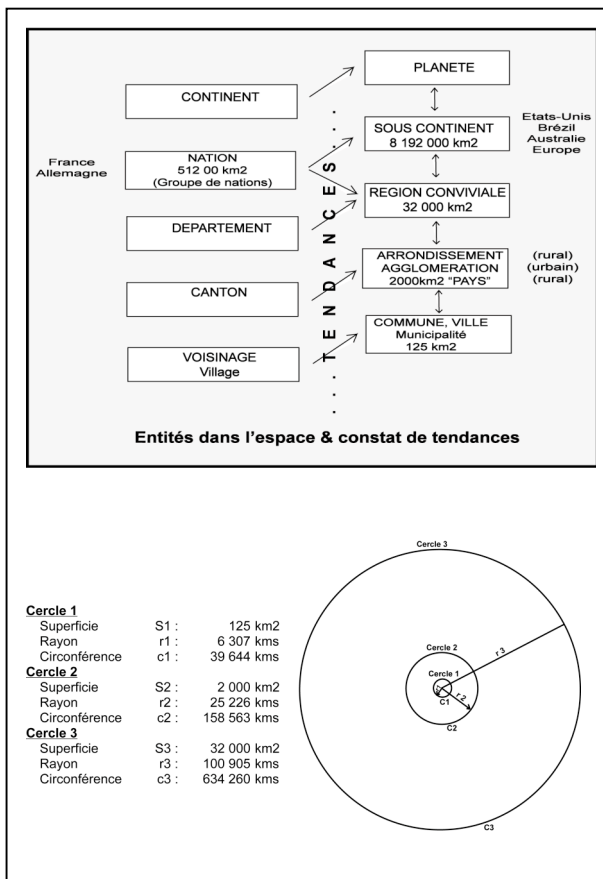
La promotion des initiatives, de la saine compétition et de l'aide mutuelle (solidarité).

3/naturelle :

La conservation et/ou l'amélioration de la biodiversité

L'énergie : un maximum d'énergie renouvelable sur place

L'accès aux ressources globales en matières premières et à leur partage.



Tous ces critères sont réunies autour de la valeur de responsabilité pour la planète et de convivialité pour les régions qui composent la planète. Pour chacune des trois dimensions, l'importance du corps humain et du corps social est à souligner (Paquot, réf. n°32) ainsi que les relations politiques en face à face.

2.2 - Les échelles de vie :

B. Twitchett a montré, en confirmation à beaucoup d'autres recherches le passage des échelles territoriales du voisinage, du canton et de département à la commune, l'arrondissement / agglomération et région conviviale (réf. n°39, p.137, voir aussi le papier d'Edmond Bonnefoy dans le présent congrès) :

2.3 – Les cercles de référence :

Les trois cercles de comparaison utiles pour le dialogue entre des territoires

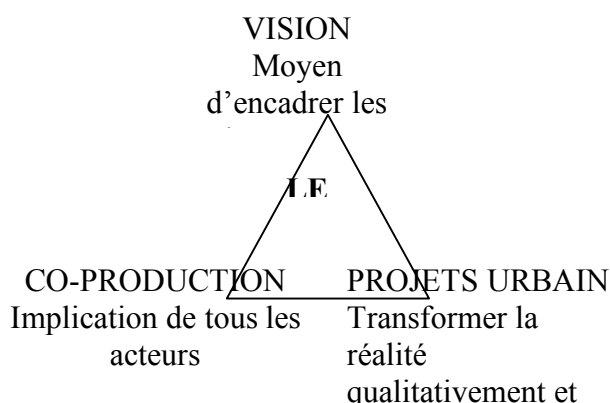
éloignés correspondent aux 3 échelles de la vie régionale suivantes:

- l'échelle de proximité qui correspond à une surface de 125 km² (rayon de 6, 3 km) qui est celle des relations sociales ordinaires, quotidiennes. C'est l'échelle de déplacement à pieds, en deux roues, ou transport urbain dense en site propre. C'est la commune, ou la ville.
- l'échelle qui correspond à une surface de 2000 km² (rayon de 25 km). C'est l'échelle maximum d'un réseau de transport en commun dense, type RER, métro ou service de bus dense. C'est le territoire d'une agglomération, ou d'un pays / arrondissement.
- La région conviviale est l'espace maximum où l'homme peut conserver un sentiment d'appartenance à une même entité humaine et naturelle à travers ses activités quotidiennes (travail, hebdomadaires (équipements, services), mensuelles (détente, loisir, accès à la nature).
- L'expérience montre que la taille maximum d'une telle région est de l'ordre de 32 000 km², soit le territoire qu'il est possible de parcourir en une journée (rayon de 100 km), et qui permet de conserver un sentiment d'appartenance. Il ne s'agit pas de normes, mais d'un outil de comparaison entre des territoires différents, pour faciliter le dialogue et la compréhension entre régions.

Nous pouvons citer à l'appui de ces échelles de référence le cadre de réflexion nationale sur les politiques urbaine futures de Royaume-Uni, réunis dans le livre blanc Urban Task Force Report (Masbouni, ref. n°31, p.60). Citons également la description de la *mésoterritorialité* (2000 km²) et la *métroterritorialité* (125 km²) par Guy Di Méo et Pascal Buléon dans L'Espace social (Di Meo, ref. n°25, p.41).

Le dialogue s'applique à toutes ces échelles. Il peut être d'une fécondité particulière à l'échelle des 32 000 km², c'est à dire la région conviviale. C'est le défi du XXI^{ème} siècle pour une gestion responsable de la planète.

2.3.4 – Le dialogue : une dynamique de développement, un procès de concrescence.

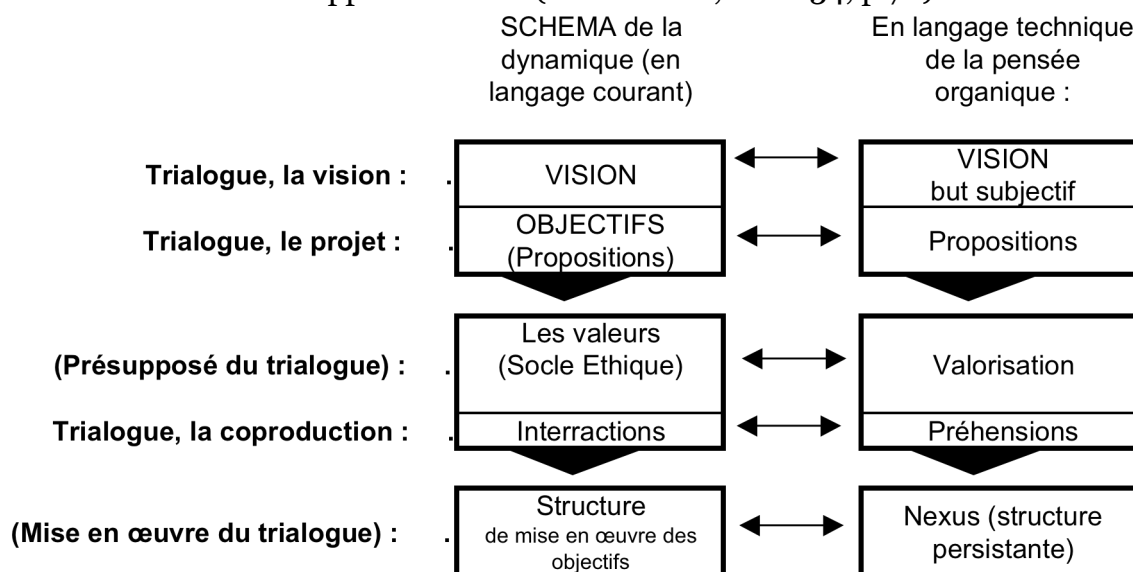


Le dialogue est l'analyse de l'activité dans ses différentes composantes. Aucune de ces composantes ne peut être négligée pour que l'activité dans son ensemble soit efficace. Il est une autre formulation des réalités du développement local. La découverte, la pratique et la mise au point du schéma du développement local est explicité par exemple par Bernard Vachon, (Vachon, réf. n°34, p.72) dont la colonne de gauche du schéma n°5 donne l'expression résumée.

Le développement local, traditionnellement, distingue non pas 3 réalités de la dynamique, mais 5 réalités. Les projets urbains sont la réalité 2 : les objectifs, (ou propositions). La co-production (implication de tous les acteurs) sont la réalité 4 : les interactions. La vision est la réalité 1, et elle joue dans les deux cas le même rôle. Mais alors, dans le dialogue, il manque deux réalités : réalité 3 (les valeurs) et réalité 5 (la mise en œuvre) ?

Non, car la valorisation (le socle éthique, les valeurs, ou déontologie) est sous-entendue dans le *trialogue* : elle est le ciment de toutes les réalités : valeur de responsabilité dans la gestion de la planète ; valeur de convivialité dans l'organisation de nos régions. Et la structure de mise en œuvre, le *process*, (ou *procès*, au même sens que *procès de production* de Marx) c'est le *trialogue* lui-même comme outil global de l'usager : mise en œuvre simultanée des 3 réalités du *trialogue*. Sans cette simultanéité, l'efficacité n'est pas au rendez-vous, et la réalisation est compromise. En effet, il est essentiel que l'usager/l'habitant/le technicien de base adhère à la vision, participent à la définition du projet et à sa validation. L'urbaniste est là pour formuler les besoins d'un côté aux habitants et d'un autre aux politiques, pour permettre des choix légitimes.

Schéma n°* du développement local (B.VACHON, réf.n°34, p.72) :



L'intérêt d'exprimer les valeurs explicitement est de susciter l'adhésion personnelle (ou un conflit créatif ...) des acteurs. Cette adhésion personnelle est la seule garante d'un engagement durable et en définitive de la réussite de l'accomplissement de la vision.

L'intérêt d'intégrer dans le schéma lui-même la mise en œuvre, le *process* (atelier n°2) est d'insister sur la simultanéité des autres réalités.

Au delà de l'approche du développement local (colonne de gauche du schéma n°*) un lien peut être établi avec l'approche organique. Faire référence ici à la pensée organique (la pensée du mathématicien et physicien Alfred North Whitehead) est féconde car elle est la seule à notre connaissance à proposer au sein de son *procès de concrescence* (le *process*) une décomposition en phases où l'on retrouve les 5 réalités de la dynamique. Son ouvrage *Procès et réalité* (réf. n°36 & 37) détaille ces phases : *préhension* avec un *but subjectif*, *valorisation*, *propositions* ; les objectivations successives répétitives sont les caractéristiques déterminantes des *nexus*. Pour dire autrement ce dernier point, nos structures sont le fruit de nos pratiques répétées (objectivations successives). L'importance de la pratique, la *praxis*, n'est plus à souligner pour le professionnel de l'urbanisme, mais peut être à rappeler au géographe, plus descriptif dans son approche.

La pensée organique est le nouveau schème catégoriel qui tient compte de la science actuelle (relativité, mécanique quantique) et remplace les catégories de Kant (lié à la science newtonnienne, limitée) et celles d'Aristote (dont il a été montré qu'elles ne seraient que les catégories du langage en terme de sujet /prédicat). La grande nouveauté du schème organique est de formuler des catégories du sentir (de l'expérience, approche

pragmatique) et non plus seulement des catégories de pensée (de la subjectivité, approche idéaliste).

En résumé de cette partie, nous pourrions dire que les activités (1^{er} outil) se développent à différentes échelles territoriales (2^{ème} outil) dont les 3 échelles de comparaison des 125 km² –commune-, 2000 km² –agglomération/arrondissement- et 32000 km² –région conviviale- sont à souligner. (3^{ème} outil). Le trialogue est une décomposition de ces activités au sein de nos sociétés : il peut être explicité dans les termes du développement local, et la pensée organique en est à la fois un fondement et une généralisation philosophique et scientifique, qui intègre les dernières découvertes de la science.

- 3 -

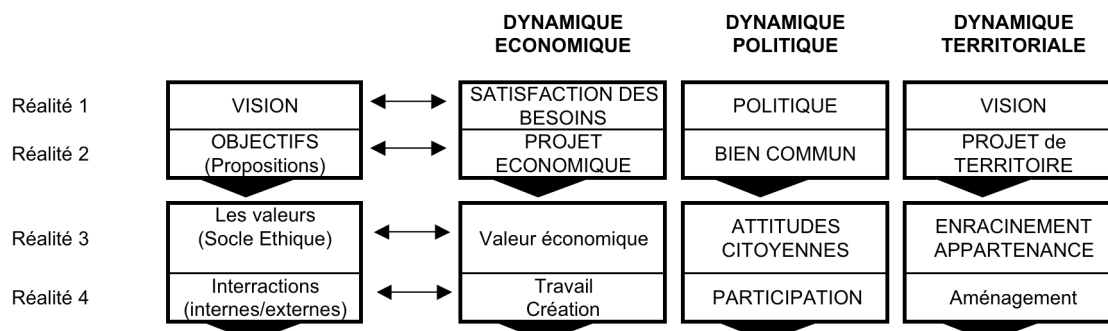
Le trialogue s'applique à toutes les fonctions.

Le trialogue est l'outil d'articulation des fonctions économiques, sociales, politiques, spirituelles, synthèse des démarches sectorielles. Cette synthèse sera détaillée pour le Grand Est.

Le trialogue, élargie aux 5 réalités de la dynamique, peut être appliqué à d'autres dimensions, à savoir : les dynamiques économique, politique, territoriale qui sont principalement impliquées dans la transformation des territoires, mais aussi les dynamiques culturelle, scientifique ou spirituelle.

Schéma n° 4

Analyse des dynamiques de chacune des 3 dimensions de base :

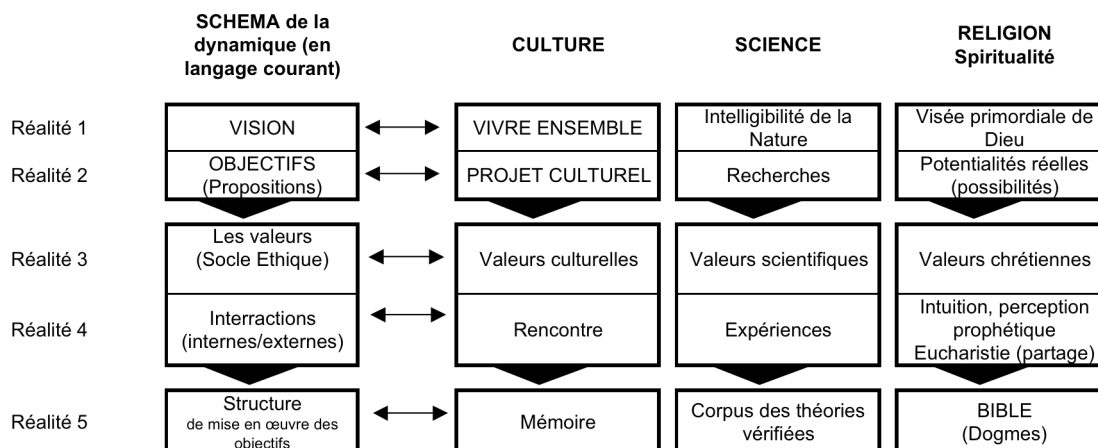


Le travail d'explicitation de ce schéma en terme de pensée organique fait l'objet d'une thèse en préparation à l'université de NANCY II, France.

Il nous semble intuitivement que d'autres dynamiques sociétaires pourraient à l'avenir fructueusement être abordées de façon organique, comme l'illustre le schéma n°5 ci dessous :

Schéma n°5

Analyse de 3 dynamiques sociétaires : la culture, la science, la religion



Par cette méthodologie, il n'y a plus de distinction d'infrastructure ou de superstructure comme dans l'approche du matérialisme dialectique. Chaque dynamique est à la fois infrastructure et superstructure, et cela est plus ouvert à la multiplicité des cultures à travers le monde. En effet, l'une est plutôt structurée par les rapports politiques, l'autre par les rapports religieux, une troisième par l'organisation sociale: la sociologie et l'anthropologie fournissent de nombreux exemples. Cette méthode prolonge donc les critiques de Godelier (ref. n°28) qui remplaçait la notion d'infrastructure et de superstructure par la notion de fonction –ici, la notion de dynamique- et de Debray (ref. n°24, p.147) et Anne Fairchild Pomeroy (réf. n°33).

En outre, cette approche est non dualiste : elle n'est ni matérielle, ni idéelle. En cela, elle propose une solution à la « dichotomie entre le matériel et l'idéal » (Godelier, Di Meo). La proposition ne s'explique qu'en terme de pensée organique comme celle de Whitehead. Cela suppose de remettre en cause la notion de substance inerte et sans spontanéité « qui n'a besoin que de soi pour exister » d'Aristote et de lui préférer des entités actuelles ouvertes les unes aux autres, ou *gouttes d'expérience*. Notre vie est composée de *gouttes d'expériences*, toutes interdépendantes (Whitehead, ref.n°38 p.68se réfère explicitement à William James, réf.n°29, chap.X). Chaque goutte porte en elle un procès génétique qui comporte toutes les réalités de la dynamique.

En cela, cette méthode rejoint un art de la gouvernance, pour reprendre l'expression de Pierre Calame. Les exemples de réussite sont nombreux. Citons la remarquable démarche de Préfiguration d'une agglomération transfrontalière² initiée entre 2001 et 2003 par l'EPF Lorraine pour la Moselle Est entre Saint-Avold et Saarbrücken, en passant par Freyming-Merlebach et Forbach, soit pour une agglomération d'un million d'habitants. Les auteurs de l'étude expriment clairement les conditions de réussite de la formation de cette agglomération. Nous retrouvons les 5 réalités issues du dialogue et du développement local. Ce cas est développé ci-dessous en partie 4. Il n'est par ailleurs pas de projet d'agglomération, de projet de pays, de schéma régional, ... qui ne (re)trouve ces dimensions. Chacun pourra avoir ses propres exemples.

La notion de dynamique de transformation des territoires a pris en France deux directions: d'une part la création des communautés d'agglomération par la Loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale de 1999, dite loi « Chevènement », et d'autre part la création des pays et agglomération par la loi sur

² EPF Lorraine (Etablissement Public Foncier de Lorraine), *Etude de préfiguration de l'agglomération transfrontalière Sarrebruck-Moselle Est*, réalisée par URBANIS GRAND EST (Strasbourg), Joel BERTRAND, Hans WIRZ, Jacques DEGERMANN, 2003, notamment le rapport 4/6 : *Diagnostic stratégique orienté projet*, pages 19-20 sur 179 pages.

l'aménagement et le développement durable du territoire de 1999 également, dite « Loi Voynet ». La première approche est plus institutionnelle, la deuxième plus fédérative ou participative. Une innovation d'importance est que les territoires qui se sont dotés de structures de Pays ou d'agglomération bénéficient de Conseils de développement qui regroupent toutes les forces vives de la société, du secteur économique, social, politique, territorial, et pourquoi pas, spirituels (déjà au niveau national, des « experts spirituels » sont nommés, comme c'est le cas depuis plusieurs années à la Direction Interministérielle de la Ville). Ces Conseils de développement et du rôle de la société civile dans l'élaboration des stratégies, qui fonctionnent comme des Conseil Economique et Sociaux locaux. Ils sont une alternative intéressante à l'urbanisme réglementaire : ils donnent du sens à des démarche qui sans la stratégie impulsée par ces Conseils seraient purement administratives. Il reste néanmoins à inventer une articulation entre les démarches de développement et l'urbanisme. Ici, la principale proposition serait de (re)donner au PADD son rôle stratégique entre le politique et le normatif, tant au niveau des SCOT que des PLU.

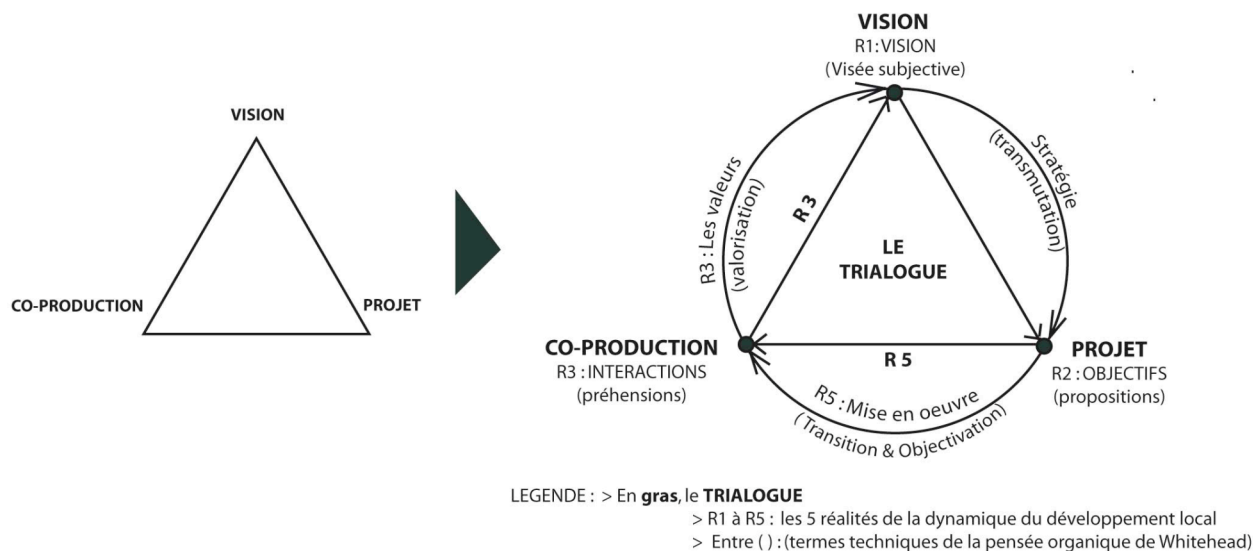
Quel est l'intérêt de cette application du dialogue aux dynamiques politiques, territoriales, culturelles, ... ?

Le principal intérêt est de sortir d'un jugement des projets à la seule aune de la rentabilité économique, et en plus en France, une rentabilité économique dans la seule optique de la polarisation sur Paris. Donnons un exemple récent : « *En février 2003, le Rapport d'audit sur les grands-projets d'infrastructure de transport, commandé par le gouvernement français, en a sévèrement condamné toute une série au nom de la faiblesse de la rentabilité attendue. (...). Défendue en Alsace, l'idée d'une magistrale Paris-Strasbourg-Munich-Europe Centrale* » ne résiste pas aux réalités du marché » (Woessner, 2004) Ce dernier auteur précise que la DATAR en 2003 a fait des propositions plus généreuses, « *du moins sur le papier, car la distance est considérable avec le passage à l'acte* ». Rentabilité faible ne signifie pas rentabilité absente, et il semble que ce soit ici que la considération des autres fonctions devrait être prise en compte. Dans le cas de la région Vosges-Ardennes, la fonction politique est déterminante pour impulser des projets, et le critère politique doit être impérativement pris en compte de manière aussi forte que la seule rentabilité économique. En effet, l'évolution régionale suivra la politique menée, et tous les calculs de rentabilité auront à tenir compte de cet avenir mis en œuvre. La rentabilité d'un axe Londres-Metz-Strasbourg-Munich-Danube (proposé déjà depuis 1969 dans le rapport Radius au conseil de l'Europe) trouvera ici son application.

Un autre intérêt est à l'inverse de proposer d'autres critères de jugements aux associations locales revendicatrices qui bloquent de plus en plus les projets sur des seuls critères environnementaux locaux. Les *nimbystes* (NIMBY, *not in my backyard*) ne pourront passer d'une attitude revendicatrice pour refuser les nuisances locales d'une infrastructure qu'avec l'apprentissage d'une participation et une prise de conscience aux niveaux supérieurs, jusqu'à la région conviviale. Cela interpelle profondément les nouveaux modes de gouvernance à mettre en place.

Pour la région conviviale *Vosges-Ardennes*, seule la prise en compte de la dynamique politique permettra de situer l'enjeu au niveau d'une métropolisation à l'échelle de l'Europe.

Le regard européen sur cette région diffère profondément d'un regard purement français. L'ensemble Lorraine Alsace Champagne Ardennes (au moins sa partie nord) n'a de sens que dans une approche franco-allemande intégrant le Luxembourg, et si elle le souhaite, la province du « Luxembourg belge ».



- 4 -

Articulation à l'échelle des pays et agglomérations (2 000 km²) et villes (125 km²). Propositions d'innovations :

Une vision forte soutiendrait les solutions au désarroi des campagnes (Pays Lunévillois, ...) et aux mutations industrielles (agglomération transfrontalière Moselle-Est, ...). Le développement du pôle de transport régional de Louvigny-Vandières donnerait consistance à la vision d'ensemble qui a toujours manqué.

La partie précédente nous a permis de préciser les outils. Nous allons ici les mettre en œuvre. Pour toutes ces innovations proposées, le premier critère de pertinence est la prise en compte du trialogue dans toutes ses dimensions précisées ci-dessus. L'articulation des échelles est la subsidiarité active : le trialogue a un caractère fractal et doit être décliné pour *Vosges-Ardennes* -32 000 km²-, Moselle-Est et Lunévillois -2000km²-, Vandières et Lunéville (125 km²). L'articulation des fonctions est la prise en compte dans les choix politiques simultanément de tous les critères sociaux, culturels, religieux, à long terme et pas seulement économique, à court terme.

Moselle-Est : agglomération transfrontalière

Citons la remarquable démarche de Préfiguration d'une agglomération transfrontalière 3 initiée entre 2001 et 2003 par l'EPF Lorraine pour la Moselle Est entre Saint-Avold et Saarbrücken, en passant par Freyming-Merlebach et Forbach, soit pour une agglomération d'un million d'habitants. Les auteurs de l'étude expriment clairement les conditions de réussite de la formation de cette agglomération. Écoutons les :

« Sarrebruck-Moselle Est n'est mentionnée sur aucune carte mais c'est une agglomération vécue par un million d'habitants. En raison de l'évolution économique du

³ EPF Lorraine (Etablissement Public Foncier de Lorraine), *Etude de préfiguration de l'agglomération transfrontalière Sarrebruck-Moselle Est*, réalisée par URBANIS GRAND EST (Strasbourg), Joel BERTRAND, Hans WIRZ, Jacques DEGERMANN, 2003, notamment le rapport 4/6 : *Diagnostic stratégique orienté projet*, pages 19-20 sur 179 pages.

territoire et de l'intégration européenne, elle acquiert progressivement un nouveau statut, celui d'une agglomération de fait. Grâce aux efforts de ces acteurs, elle acquiert celui d'un territoire en voie de cogestion entre partenaires voisins sarrois et mosellans.

Cette évolution s'opère dans cinq directions :

- A partir d'une identité franco-allemande encore limitée, le sentiment d'appartenance de la population et de ses acteurs économiques à ce territoire se développe récemment. Cet espace vécu et fonctionnel, traversé par des flux domicile travail, des flux commerciaux, des flux de services irriguant la zone d'influence d'une agglomération dotée de services centraux "fonctionne" pour un million d'habitants

- Les interactions intenses et en développement qui concrétisent un système économique et spatial, où chaque décision va avoir des impacts sur l'ensemble du territoire, où chaque décision touchant un secteur d'activité va avoir un impact sur les autres.

- L'apparition de représentations communes du territoire par les individus, par les acteurs économiques, favorisée par la production d'une information nouvelle à une nouvelle échelle de pertinence.

- La définition d'objectifs de développement communs entre partenaires de chaque côté de la frontière.

- La mise en place d'un pouvoir de faire donc d'une gouvernance dans un contexte complexe avec des moyens humains et financiers adaptés pour atteindre les objectifs définis en commun.

Sur cette base, Sarrebruck-Moselle Est satisfait aux trois premiers critères de définition d'un territoire. Elle accède progressivement aux deux derniers en se dotant d'un projet d'agglomération puis de moyens de la manager. »

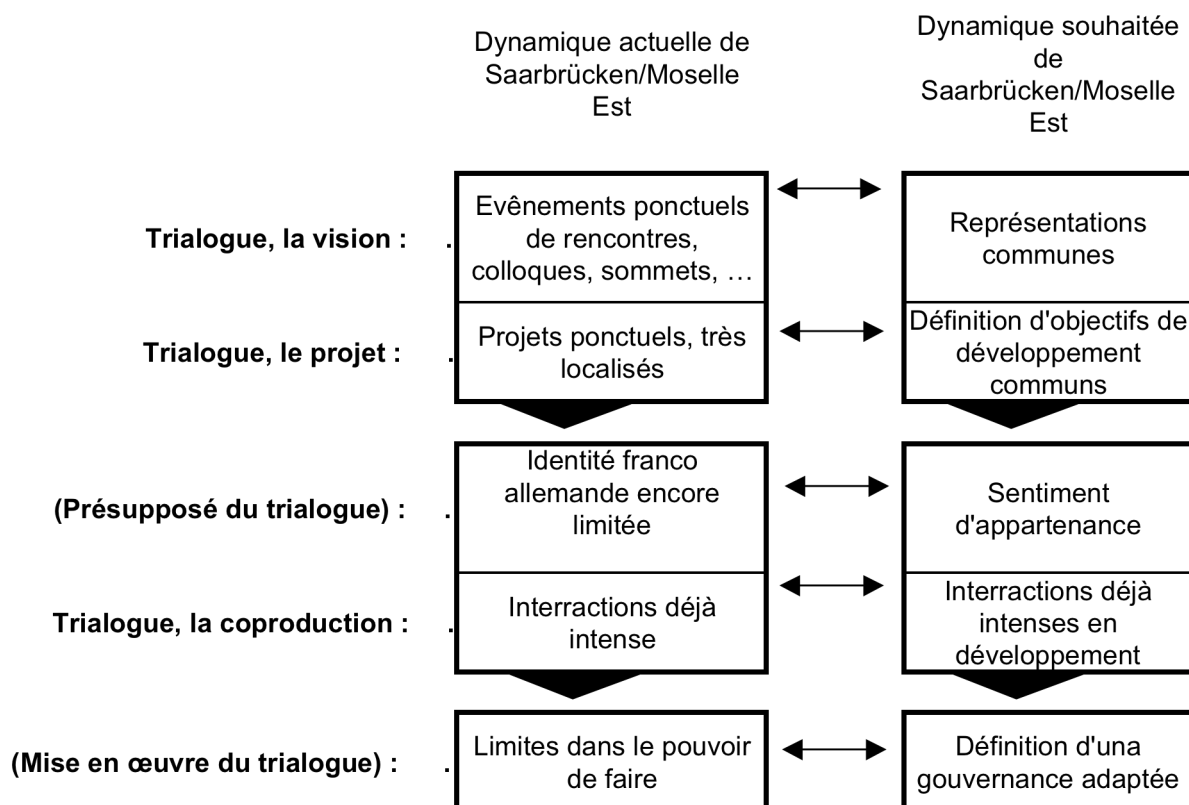
Notons bien que dans l'esprit de l'auteur ces cinq réalités définissent le territoire. Cet exemple est choisi parmi de très nombreux exemples possibles : il n'est pas de projet d'agglomération, de projet de pays, de schéma régional, ... qui ne (re)trouve ces dimensions. Chacun pourra avoir ses propres exemples.

On retrouve dans ces cinq directions issues de l'analyse du terrain les cinq réalités de la méthodologie du développement local.

Avec cette approche, il n'est plus possible de confondre la carte et le territoire.

On retrouve les réalités citées plus haut. Elles sont le fruit de l'expérience, du vécu, des constats de terrain. Fruit également des échecs, quand on les oublie... Elles sont fruit du concret. C'est le contraire de l'abstraction, ou plutôt : c'est l'abstraction qui plonge ses racines dans le réel. Ces réalités partent d'un constat dans « le feu de l'action ».

On peut résumer cette volumineuse étude dans le schéma suivant :



On le voit, le dialogue décliné suivant les réalités de la dynamique permet de synthétiser les conditions de création de l'agglomération transfrontalière Saarbrücken/Moselle Est.

Il est à noter que le territoire concerné forme globalement le triangle fortement urbanisé Saarbrücken / Sarrelouis / Freyming-Merlebach autour de la forêt du Warndt. La tendance actuelle est un développement séparé entre le côté Est Saarbrücken/Sarreguemines/Freyming-Merlebach et le côté Ouest Sarrelouis / Creutzwald / L'Hôpital. L'association Zukunft Sarre Moselle Avenir met en œuvre à l'Est une convention métropolitaine, dont le texte du 3 novembre 2005 précise « *Le projet mis en œuvre doit contribuer à développer une métropole de dimension européenne particulièrement attractive et occupant une place importante au sein de la grande région Saar-Lor-Lux +* ». La convention ne précise pas le contour de la métropole, et une unification des démarches Est et Ouest semble encore à réaliser. D'autre part, la référence à « la grande région Saar-Lor-Lux + », par la confusion spontanée entre Grande-Région et Saar-Lor-Lux + asbl. (voir partie 1) indique que la région visée se rapproche plus de *Vosges-Ardenne* que de la Grande-Région officielle.

Lunévillois :

Le pays Lunévillois a été pionnier en matière de création d'un pays suivant la loi Voynet citée plus haut en partie 3. Une équipe de 10 personnes travaillait à ce Pays de 80000 habitants sur 180 communes et environ 2000 km². Mais les élus ont mis fin à cette avancée en renvoyant l'équipe en quasi totalité et en lui substituant un syndicat. Cette décision consacre le retour à une démocratie représentative, alors qu'une

démocratie participative se mettait en place autour d'une équipe performante d'une dizaine de personnes et un Conseil de développement exemplaire.

La proposition ici est de revenir à une démocratie participative avec un Conseil de développement au sein d'une structure à compétence élargie, et non plus seulement une démocratie représentative à travers un syndicat à compétence minimale.

En ce qui concerne la ville de Lunéville et son agglomération, une proposition est de développer le château en même temps que la ville du XVIII^{ème} siècle conservée sous les crépis modernes. L'étude collective *Lunéville à travers les plans de 1265 à 2000* fait apparaître la capacité de renouvellement de la ville tous les 50 ans. Lunéville est en train de devenir une ville d'économie touristique : en prendre conscience et y croire permettrait de décliner une dynamique forte de même nature que dans l'exemple ci-dessus.

Vandières ou Louvigny ? :

C'est un rêve ou un cauchemar selon le cas, ou la façon de le voir.

Ce petit territoire entre Louvigny et Vandières a potentiellement toutes les caractéristiques d'un pôle de transport régional, qui pourrait avoir un rayonnement sur une centaine de kilomètres à la ronde, la dimension d'une région conviviale. Dans la réflexion sur la région *Vosges-Ardenne*, l'enjeu est européen. C'est ici qu'un « Art de la fondation » pourrait s'exercer pour utiliser toutes les potentialités, au fur et à mesure des étapes de croissance possible d'un tel site : agrandissements successifs, installation de sociétés d'envergure européennes, ...

L'urbanisation d'accueil d'un développement significatif, symbolique s'appuierait naturellement sur le trio Metz-Pont-a-Mousson-Nancy. La participation de chacune de ces villes est nuancée par l'efficacité de chacun de transports de liaison. La correspondance TGV/RER est d'une bien plus grande efficacité qu'une rupture de transport avec une gare TGV en plein champs. Le surcoût est de 10 Meuros. Le coût de la ligne TGV est de 3,12 Meuros pour 300 Km : cela fait environ 1 Meuros du Km. Ainsi, la gare de Vandières représente environ 10 Km de voie TGV. Vu les enjeux régionaux, voir européen dans le cas de la réflexion *Vosges-Ardenne*, le prix est-il si exorbitant ? Le prix des gares est différent à cause de la complexité du site.

D'un autre côté, le choix de Louvigny est-il judicieux par rapport une gare TGV à l'aéroport comme à Lyon ? Une gare dans l'aéroport aurait été préférable. Il y a des exemples récents : Roissy, Satolas, ... A Lille, le métro s'arrête aux 4 cantons, et il manque quelques km pour aller à l'aéroport. Mystère de décision ... La liaison se fait par taxi ...c'est un constat.

Au lieu d'une réflexion sur l'enjeu régional et européen du site se trouve un conflit d'intérêts divergents entre les deux localisations

Notons un certain nombre de différences entre les deux sites :

Louvigny / Vandières
CG Moselle / CG Meurthe et Moselle
Président UMP / Président socialiste

Le tableau est planté : le combat est autant un combat de localisation qu'un combat politique. La seule unité est régionale (Président socialiste). L'enjeu commun ne semble pas être saisi pour les « tenants de Louvigny » : le pôle de développement économique semble mis dans la campagne sous les pistes de l'aéroport, ce qui empêche un développement d'urbanisation forte autour de la gare de TGV. Les « tenants de Vandières » de leur côté défendent un lien immédiat au réseau Métrolor.

L'enjeu de ce site est de créer une ville fédératrice : un centre fédérateur. En France, cette approche est assez anathème. La France on a perdu le sens de création de centres fédérateurs, et « l'art des fondations ». Si on parle de pôle d'urbanisation de haute valeur symbolique à titre régional et à titre européen, cela mérite des arguments convaincants concernant le rôle des ville existantes de l'entourage. Il s'agit de faire la démonstration à Metz, Pont-à-Mousson et Nancy qu'ils sont tous gagnants dans la démarche. Sortir du « chez soi ». S'ils étaient en mesure d'accepter une telle vision et éventuellement une réalisation, ils deviennent d'office parti prenante d'un fait nouveau d'envergure régionale puis européenne. L'idée de la définition d'une ville nouvelle vers Pont-à-Mousson était déjà dans le projet de l'OREAM en 1970, puis dans une réflexion du ministère en 1983-84 (Montauffier et Virgili). Cette notion de centre fédérateur pourrait être préconisé dans des régions Montagne, région parisienne autour de Chessy -La Défense n°2-, Rhône Méditerranée -au lieu de surcharger Marseille, le site d'Aix est beaucoup plus évolutif-, Arras, Tours, Lisieux -entre Caen et Rouen- (voir la contribution au débat d'Edmond Bonnefoy dans le présent congrès pour une réorganisation de la France en 12 régions). A côté de ces nouveau centre fédérateurs, les métropoles existantes de Bordeaux Toulouse Rennes Dijon, Lyon, ... sont à conforter.

Metz s'étend au sud PAM ne s'est pas fait plus de crédibilité de construire au sud de Metz

- 5 -

Approfondissement méthodologique.

Le trialogue généralise la démarche du développement local, à condition de mettre l'homme et les relations au cœur de la démarche. L'approfondissement des présupposés de la démarche dans le sens d'une approche organique de type whiteheadienne sera esquissé

Le trialogue est le fruit de l'expérience des urbanistes. Au fil des décennies, l'urbaniste se rend compte que pour permettre à la société d'avancer dans la transformation créatrice de territoires, il est nécessaire de conjuguer une vision qui nourrit un projet commun, un projet partagé auquel l'ensemble le plus large possible des acteurs adhèrent. Ces trois (cinq?) réalités forment une dynamique. Cette dynamique est le moteur de la transformation des territoires.

Cette expression de l'expérience sous forme d'une dynamique organique qui articule plusieurs réalités n'est pas isolée. Les architectes l'ont intuitivement découverte depuis plusieurs décennies (Giedion, ...). Les urbanistes l'ont exprimé plus récemment à travers toutes les méthodologies du développement local.

Il nous apparaît nécessaire d'aller plus loin, et l'efficacité de ces méthodes laisse à penser qu'il s'agit de quelque chose de plus profond que les seules méthodes.

Il semble en effet que l'urbaniste à travers l'expression de son expérience retrouve ainsi spontanément la structure même de l'expérience à toutes les échelles du vivant. Ce fait n'est pas étonnant, car « L'homme est la nature prenant conscience d'elle même » (Elisée Reclus). L'expérience partagée est la base des sociétés. L'homme a pris conscience de l'emboîtement des sociétés vivantes depuis l'échelle microcosmique en passant par les bactéries, les molécules, les cellules, les organes, les organismes, etc ... jusqu'à la planète, le système solaire, les galaxies, les nébuleuses, ... Aussi, comme fruit de cette prise de conscience c'est dans un sens non métaphorique qu'il serait possible d'exprimer cet emboîtement de sociétés au niveau de l'homme, de son organisation sociale aux

différentes échelles. La métaphore organique peut aider, car il semblerait que « ce qui se produit en microcosme se reproduit en macrocosme » (Parmentier p.280).

En montant de l'univers décrit par la biologie vers l'homme, ...

En descendant vers le microcosme, comment ne pas imaginer que cette structure de l'expérience ne se retrouve pas jusque dans les entités ultimes de la matière ?

Ce chemin a été tracé par A.N.Whitehead, mathématicien et physicien de métier. Après avoir rédigé de 1903 à 1913 les *Principia mathematica* avec Bertrand Russell (en réponse aux *Principia mathematica* de Newton), il a approfondi la structure de l'expérience, jusqu'aux entités ultimes de la matière sous le nom de *philosophie organique*. Nous préférons l'expression de *pensée organique*, car il s'agit autant d'une philosophie que d'une science. La pensée organique s'est développée de façon parallèle à la philosophie analytique dont Russell a été un des chantres majeurs : ces deux pensées apparemment en opposition sont le prolongement d'un long travail en commun de 1903 à 1913.

Ce que les urbanistes constatent sur le terrain : la nécessité de conjuguer l'unité et la diversité, la nécessité de mutualiser les expériences et de se mettre en réseaux, l'importance de la participation (les relations, les interactions), l'importance de la vision (la visée subjective)... sont devenus dans la pensée organique le schème de base d'analyse de l'expérience ordinaire. Ce schème articule les *catégories du sentir* (de l'expérience) et non plus les catégories de pensée comme Aristote et Kant.

C'est ici que les urbanistes pourraient interpeller les géographes. Les géographes se répartissent entre plusieurs approches : ceux qui utilisent les mathématiques, où l'homme ne devient plus qu'un point barycentre de son corps, un point mouvant dans l'espace suivant des lois statistiques de plus en plus affinées. D'autres partent des perceptions sensorielles et développent des théories du paysage, de l'environnement. D'autres essaient de partir des pratiques quotidiennes, dans la recherche d'un dépassement de « la dichotomie du matériel et de l'idéal », c'est à dire en fait, d'un dépassement de tous les présupposés dualistes de notre culture depuis Descartes.

C'est ici que l'urbaniste du dialogue a une contribution décisive à apporter : son présupposé est l'unité de l'expérience qu'exprime le dialogue : l'avancée des territoires se réalisera dans la mise en œuvre cet outil unifié. Le dialogue est une « pensée organique qui s'ignore », et seul le détour par la philosophie donnera de la consistance à cette approche dans une démarche transdisciplinaire.

Le géographe est ici doublement interpellé (parfois au même titre que l'écologiste). Il est interpellé pour acquérir la capacité de développer une vision, qui ne soit pas une simple extrapolation des tendances observées. Par exemple, considérer le constat de « la banane bleue » comme un fait acquis et définitif serait figer un constat ponctuel au détriment des dynamiques multiples de la réalité. En d'autres termes, ce serait prendre l'abstrait pour le concret, et faire « l'erreur du concret mal placé ». Ce type d'abstraction (« la banane bleue », ou « la diagonale aride ») se doivent d'être expliquées en permanence par les faits concrets : la réalité apporte régulièrement des démentis à ces généralités trop larges, séparées des faits de base. La prospective n'est pas un simple constat de tendances. Aller dans le sens des tendances, par exemple doubler des infrastructures routières saturées, peut être une solution pire que le mal par un engorgement encore plus grand. Il sera bien souvent préférable de penser un maillage régulier.

Le géographe (et l'écologiste dans son domaine) a un rôle clé dans l'organisation des observations que les autres professionnels (urbanistes, architectes, ingénieurs) pourraient négliger. Cette négligence pourrait conduire à des prospectives hasardeuses.

Développer une démarche géographique sans anticipation peut être également hasardeux : le défaut de prospective ne permet plus de réserver les terrains nécessaires aux réalisations qui s'avèrent indispensables, et les problèmes fonciers au moment de la réalisation souhaitable deviennent insurmontables. La vision à 20 ans, 30ans, voire 50 ans est le seul moyen de retenir les terrains à temps et préparer l'avenir. Un manque de vision pour le pôle de Vandières pourrait compromettre à jamais la possibilité de développer un centre fédérateur d'envergure régionale et européenne. Il semble que seule une pensée organique à laquelle nous invite le dialogue nous permette d'y parvenir.

Bibliographie :Ouvrages sur la région « Vosges-Ardenne » :

1. ACCE (Assemblée consultative du Conseil de l'Europe), Rapporteur : M.Radius, élaboré par W.A. Twitchett, P.Lery, E.Burger., 1972, *Rapport sur l'organisation du réseau européen des grands axes de communication dans le cadre de l'aménagement du territoire*, Doc ; 2903, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
2. CES (Conseil Economique et social), Section de la prospective territoriale, Séance plénière du 18 janvier 2005, *La lorraine en 2025, Tableaux d'une exploration.*, Metz, CES, 100 p.
3. CES, 1998, *La prospective : Lorraine 2018*, Synthèse, Metz, CES, 6p.
4. DDE Moselle, 1999, *Agglomération de Forbach, Fiche de synthèse*, Metz, DDE, 10 p.
5. EPF Lorraine (Etablissement Public Foncier de Lorraine), Moselle-Est, 2003, réalisée par URBANIS GRAND EST (Strasbourg), BERTRAND Joel, WIRZ Hans, DEGERMANN Jacques, *Préfiguration d'une agglomération transfrontalière*, 5 volumes, Pont-à-Mousson, EPF Lorraine. Voir notamment le rapport 4/6 : *Diagnostic stratégique orienté projet*, pages 19-20 (citation p.15).
6. GRANDE REGION, 9th congress on the 1st June 2006, See p.18 citation p.8.
7. IfLS (Institut für Ländliche Strukturforchung Frankfurt-am-Main), Groupement de consultants, Juin 2002, *Schéma de développement de l'Espace SaarlörLur+*, Rapport final, Frankfurt-am-Main, IfLS, env 600 p. (this document present a complete bibliography)
8. IRA Metz, Promotion Robert Schuman, Année 2001-2002, *La lorraine et l'aménagement transfrontalier du territoire*, Metz, IRA, 14 p.
9. MIIATGE, Octobre 2001, *Document préalable des préfectures de région : les principaux enjeux d'une politique coordonnée au sein de l'interrégion*, Pont-à-Mousson, SESGAR, 64 p.
10. Préfectures des Régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Novembre 1992, *GRAND-EST : un chantier d'aménagement du territoire, contribution à un projet de livre blanc*.
11. Région Lorraine : 16 décembre 1998, *Préparation du contrat de plan 2000-2006 : stratégie de l'Etat en Région Lorraine*, Metz, Région Lorraine, 15 p.
12. Revue Géographique de l'Est, Tome XLIV, 2004, n°3-4/décembre. *Le Grand-Est, lecture géographique d'un espace en émergence*, 172 pages, notamment les articles de Laurence Bertrand, de Juliette Ripp et de Mme Roland-May.
13. Revue Géographique de l'Est, 2006, *La Bourgogne : dynamiques spatiales et environnement*, Tome XLVI, n°1-2.
14. Revue Le Moniteur : LGV EST : 23 février 2007, *Une ligne bâtie pour les records*, Hors série au N°4387, 57 p.
15. Revue Urbanisme, mai-juin 2005, *Les chemins de la démocratie*, n°342. See p.17 (cit. p4)
16. ROLLAND-MAY Christiane, 2000, « Géostratégie de la recomposition de territoires. Cas particulier en espace fortement métropolisé : l'espace « médio-lorrain » autour de Pont-à-Mousson », Revue Géographique de l'Est, Tome XL – 4/2000. p. 155-173.
17. SAR-LOR-LUX, 1997, *La coopération transfrontalière du Conseil Régional de Lorraine, Guide pratique*, Plaquette de 27 fiches synthétiques.
18. SESGAR Lorraine, Février 1993, *Chantier Grand-Est ; Synthèse du document : « Grand-Est – contribution à un projet de Livre blanc »*, Pont-à-Mousson, SESGAR, 11 p. with 4 pages of maps.
19. SESGAR Lorraine, 1991, *Réflexion préalable à un réexamen du schéma d'aménagement de « L'aire métropolitaine Lorraine »*, Pont-à-Mousson, SESGAR, 21 P. et annexes 9p.
20. TETRA, Juillet 1989, *Le sillon mosellan ; Le comportement des acteurs économiques et les décalages SDAU / réalité*, 53 p.
21. THULL Patrick, 2003, *Demain la lorraine*, Strasbourg, Editions de l'Est, 221 p.
22. VAILLANT Philippe (coordonné et rédigé par), 2000, *Lunéville à travers les plans de 1265 à 2000*, Editeur : Ville de Lunéville, 129 pages A3 avec 35 plans de ville.

Ouvrages méthodologiques :

23. CALAME Pierre, Pierre (coordonné par), 2003, *Repenser la gestion de nos sociétés : 10 principes pour la gouvernance du local au global*, Editions Charles Léopold Mayer, Cahiers de proposition pour le XXIème siècle, 93 p.
24. DEBRAY Régis, 1981, *Critique de la raison politique*, Paris, Gallimard, 472 p. See p.147 (citation p.12)
25. DI MEO Guy & BULEON Pascal, 2005, *L'espace social ; Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin / VUES, 304 p. See p.41 (citation p.10).
26. Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH), septembre 2001, *Cahier de propositions : le territoire, lieu des relations : vers une communauté de liens et de partage*, Paris, FPH, and Web. (Citation p.6)
27. GIEDION Siegfried, 1980 (1956), *Architecture et vie collective*, Paris, Denoël/Gonthier, 216 p. See p. 105 (citation p.*)
28. GODELIER Maurice, 1984, *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard (Citation p.12).
29. JAMES William, 1926, *Introduction à la philosophie ; Essai sur quelques problèmes de philosophie*, chap.X, Paris, Editeur Marcel Rivière, cité par Whitehead, ref. N°37, p.68 (citation p.12).
30. LUSSAULT Michel, 2007, *L'homme spatial*, Paris, Seuil, 366 p. See p.150-151 (cit. p.
31. MASBOUNGI Ariella & BOURDIN Alain, 2006, *Un urbanisme des modes de vie*, Paris, Ed Le Moniteur. See p.60 (citation p.10)
32. PAQUOT Thierry, 2006, *Des corps urbains : sensibilités entre béton et bitume*, Paris , éditions Autrement. Citation p.9.
33. POMEROY Anne Fairchild, 2004, *Marx et Whitehead : Procès, Dialectique et Critique du Capitalisme*, New York, SUNY Press, traduction H.Vaillant. (citation p.12).
34. RECLUS Elisée, 1998 (1982, 1905), *L'homme et la terre*, Paris, La Découverte.
35. Twitchett William, mai 1997, *Le site urbain : potentialités : réflexions sur le développement responsable et équilibré des établissements humains à partir de six exemples français, égyptiens et australiens*, Villeneuve d'Ascq, Editions du Septentrion, Thèse, Directeur de recherche : Paul CLAVAL, , 420 p. See p.35 (citation p.9),
36. VACHON Bernard, 1993, *Le développement local : théorie et pratique ; Réintroduire l'humain dans la logique du développement*, Boucherville (Canada), Gaëtan Morin, éditeur, 326 p.
37. WHITEHEAD A.N. 1993, *Aventures d'idées ; Dynamique des concepts et évolution des sociétés*, Paris, éd. du Cerf, Coll. «Passages» Traduction A. Parmentier & J.-M. Breuvart.
38. WHITEHEAD A.N., 1995, *Procès et réalité : un essai de cosmologie*, Paris, Gallimard, 579 p. See p.68 (citation p.12), p.72 (citation p.10), p.207 (citation p.13), p.349-350 (citation p.18).

Région conviviale : articles au sein de l'A.I.U. (Association Internationale des Urbanistes) :

39. TWITCHETT William, 2003, « The convivial region : a fundamental entity within the world pattern of development ». 40^e Congress ISoCaRP in Cairo *Planning in a more globalised and competitive world*. Included in published book of congress proceedings, pp. 135-146. See p.137 (citation p.9).
40. TWITCHETT William, 2004 « Typology of urban regions » 41^e congress ISoCaRP in Genève, *Management of urban regions*.
41. TWITCHETT William, 2005, « Regional spaces, creativity and sustainable cities » 42^e congrès ISoCaRP in Bilbao. *Making spaces for the creative economy*.

Sites internet :

1. European Union : www.are.eu (concerns existing regions within Europe)

2. Grande Région : <http://www.grande-region.net/> (this site presents all the useful links for the component regions and partner organisme)
3. DATAR : www.datar.gouv.fr
4. MOT : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/>
5. EPF Lorraine : <http://www.epf-lorraine.org/>
6. FPH (Fondation pour le Progrès de l'Homme) : <http://www.fph.ch/>
7. Association Terre & Cité : www.tercitey.org (All texts from B.TWHITCHETT ISoCaRP's congrès concerning convivial region).

Figures / illustrations :

1. Figure 1 : TWITCHETT William, L'environnement : un enjeu européen, Atelier de l'Association Le Pavillon, May 2007, Arras.
2. Figure 2 : VAILLANT Philippe, Observation of the surrounding region : Circle n°3 (r=100km) on a map from SESGAR Lorraine 1993.
3. Figure 3 : VAILLANT Philippe, Delimitation of convivial region « Vosges-Ardenne » on a map from SESGAR Lorraine.
4. Figure 4 : The human, societal and natural activities.
5. Figure 5 : Territorial entities
6. Figure 6 : Circles of cumparaison and potential.
7. Figure 7 : Schema of the dynamics.
8. Figure 8 : Economical, political and territorial dynamics.
9. Figure 9 : cultural, scientific and spiritual dynamics
10. Figure 10 : Le trialogue

Titre de l' intervention :

La région conviviale "Vosges-Ardenne" au sein de la région d'étude Saarland, Luxembourg, Grand-Est Français.

Résumé :

Le Grand Est de la France ou « Vosges-Ardenne », territoire en creux entre les pôles urbains parisiens, bourguignons et la dorsale européenne manque encore d'une vision régionale forte pour fédérer les initiatives existantes. Le dialogue, outil organique, peut aider à l'émergence d'une vision lointaine et proche de cette région potentielle.

Etude de cas : la région Grand-Est

Le Grand Est ou « Vosges-Ardenne », territoire en creux entre les pôles urbains parisiens, bourguignons et la dorsale européenne manque encore d'une vision régionale forte pour fédérer les initiatives existantes. Le dialogue, outil organique, peut aider à l'émergence d'une vision lointaine et proche.

1- Vision lointaine pour le Grand-Est ; les valeurs sont le ciment du dialogue :

La vision proposée pour le Grand Est conjugue les 3 réalités du dialogue, cimentées par les valeurs. Le territoire du Grand Est, lieu d'origine de l'Europe institutionnelle peut innover de nouveau en devenant le symbole d'une région européenne trans-nationale.

2- Le dialogue s'applique à toutes les échelles de territoire :

L'étude de la région potentielle Grand Est prend en compte les apports des congrès ISOCARP du Caire en 2003, de Genève en 2004 et notamment l'approche de « la région conviviale ». Les critères en seront développés à 3 échelles principales de comparaison, d'analyse et de prospective : 32 000 km², 2 000 km² et 125 km².

3- Le dialogue s'applique à toutes les fonctions :

Le dialogue est l'outil d'articulation des fonctions économiques, sociales, politiques, synthèse des démarches sectorielles. Cette synthèse sera détaillée pour le Grand Est.

4- Articulation à l'échelle des pays et agglomérations (2 000 km²) et villes (125 km²).

Propositions d'innovations :

Une vision forte soutiendrait les solutions au désarroi des campagnes (Pays Lunévillois, ...) et aux mutations industrielles (agglomération transfrontalière Moselle-Est, ...). Le développement du pôle de transport régional de Louvigny-Vandières donnerait consistance à la vision d'ensemble qui a toujours manqué.

5- Approfondissement méthodologique :

Le dialogue généralise la démarche du développement local, à condition de mettre l'homme et les relations au cœur de la démarche. L'approfondissement des présupposés de la démarche dans le sens d'une approche organique de type whiteheadienne sera esquissé.

Philippe VAILLANT

Involvement : Subject for a thesis at the University of Nancy; I was professionally engaged in each of the Three examples quoted.

Title

“The Convivial Region « Vosges-Ardenne » within the study region of Saarland, Luxembourg and Alsace-Lorraine.”

Short Outline

The north-eastern region of France (“ Vosges-Ardenne”) situated between the highly developed Rhine and Paris regions, is lacking strong vision capable of federating local initiatives. The “Trialogue”, as an organic tool, could facilitate the emergence of both long term and short term visions for this potentially strong region.

.....

Abstract

1 - Long term vision for “Vosges-Ardenne”

The long term vision for north eastern France conjugates the three realities of the trialogue, underlining values as the link that cements them together. This region, place of birth of European institutions, can continue to innovate so as to become a transnational European region.

2 - The trialogue applies at all scales of the territory

The study of the potential region takes into account presentations at the ISoCaRP congresses of 2003 and 2004 referring to the “convivial region”. The criteria and experiences will be developed with reference to three scales of comparison, analyse and prospective : 32000, 2000 and 125 km².

3 - The trialogue applies to all functions

The trialogue is the tool for the articulation of economic, social and political functions and so for the synthesis of sectorial approaches. Such a synthesis will be detailed for the “Vosges-Ardenne” region.

4 – The scales of the agglomeration, the county and the municipality

A strong regional vision lends support to imaginative proposals for dilapidated rural areas as also for traditional industrial areas in profound mutation. These include the predominantly rural area around Luneville and the ex coal mining area of Moselle Est. The development of the TGV and regional rail interchange of Louvigny-Vandières will give form to an overall vision that has so far been lacking.

5 – Improved methodology

The trialogue could be generalised as an approach to local development under condition of placing man and the quality of relationships at the heart of the process. A deepening of presuppositions will be sketched out according to the organic approach of the philosopher Whitehead.

Traduction du dialogue :

Commentaire :